

# SERVICES À LA FAMILLE CATHOLIQUES DE DURHAM

## Consentement aux services téléphoniques ou par vidéoconférence

Les renseignements suivants m'ont été expliqués. Je les comprends et je suis d'accord :

- Les services de counselling ne sont pas fournis par courriel ou par message texte. Les courriels servent à fixer un rendez-vous, à modifier un rendez-vous ou à envoyer des documents. Il ne doit pas servir en cas d'urgence ou de situation de crise. Mon conseiller ou ma conseillère me fournira les numéros de téléphone des services d'urgence ou de crise au besoin.
- Je vais déterminer, avec mon conseiller ou ma conseillère, les moyens appropriés pour les services, soit le téléphone ou la vidéoconférence. Cela dépendra de mes buts, de mes besoins, de mes préférences et de ma situation personnelle. Nous évaluerons régulièrement le format des services et apporterons des ajustements au besoin (maintien des services, interruption temporaire, ajustements aux buts).
- Certains risques peuvent être associés aux services par téléphone ou vidéoconférence :
  - Si je suis un nouveau client ou une nouvelle cliente, il faudra peut-être plus de temps pour développer la relation de thérapie puisque les contacts sont virtuels et non en personne.
  - Il faudra peut-être modifier mes buts ou attendre que les rencontres en personne reprennent pour aborder certaines questions.
  - Je dois m'assurer de maintenir la confidentialité des séances. Mon conseiller ou ma conseillère fera de même. Je pourrais, par exemple, utiliser des écouteurs, éviter le Wi-Fi public, protéger mon réseau Wi-Fi avec un mot de passe et créer un bruit de fond à l'extérieur de la pièce pour que les autres personnes n'entendent pas ma conversation.
  - Je vais m'assurer que la séance se déroule sans interruptions, et mon conseiller ou ma conseillère fera de même.
  - Je vais établir, avec mon conseiller ou ma conseillère, une solution de rechange en cas de panne technique.
  - Mon conseiller ou ma conseillère s'assurera d'inscrire correctement mon adresse de courriel et de composer le bon numéro de téléphone. Une erreur pourrait entraîner une divulgation de mes renseignements personnels.
  - Je vais m'assurer que je suis la seule personne ayant accès à mes courriels. Je dois fermer mes courriels pour en garder la confidentialité.
  - Je vais discuter avec mon conseiller ou ma conseillère des moyens de confirmer mon identité. Ainsi, aucune autre personne ne pourra envoyer des messages ou communiquer en mon nom.
  - La thérapie a lieu chez moi. Je pourrais me sentir mal à l'aise que mon conseiller ou ma conseillère voie l'intérieur de mon domicile.
- Je dois aussi tenir compte des facteurs suivants :
  - Le conseiller ou la conseillère ne va pas enregistrer les conversations téléphoniques ou par vidéo. Je m'engage également à ne pas les enregistrer.
  - Je vais m'assurer que personne n'est présent dans la pièce hors de vue de la caméra et que personne n'écoute mes conversations téléphoniques. Avant de permettre à une autre personne d'assister à une séance, je vais en discuter avec mon conseiller ou ma conseillère, comme je le ferais pour une rencontre en personne.

